

PETR du Pays de la Déodatie

Facilitateur clauses sociales et environnementales

Employeur : Syndicat mixte du PETR du Pays de la Déodatie

Filière/catégorie/grade : Administratif / attaché territorial

Pôle : Pôle développement – Coordinateur technique Maud DABRY

Supérieur hiérarchique direct: Direction

Contexte et rôle

Le Pays de la Déodatie propose un **accompagnement global de tout acheteur public et entreprise attributaire d'un marché pour prendre en compte ces critères sociaux et environnementaux** tout au long de la procédure d'achat.

Pour tout achat public, le **Code de la Commande Publique**, dans son article L.2111-1, précise que la nature et l'étendue des besoins à satisfaire sont déterminées avant le lancement de la consultation, en prenant en compte des **objectifs de développement durable dans leurs dimensions économique, sociale et environnementale**.

Les dimensions sociales et environnementales se traduisent concrètement par des clauses sociales et-ou environnementales introduites par l'acheteur dans ses documents d'appel d'offre. Les clauses sociales permettent de favoriser l'insertion sociale et professionnelle de personnes qui rencontrent des difficultés d'accès à l'emploi. Par des clauses environnementales, l'acheteur public imprime sa volonté d'agir pour la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique.

Objectifs des clauses sociales et environnementales

- Développer les clauses sociales et environnementales dans les achats publics et potentiellement les marchés privés du Territoire
- Favoriser le lien entre structures d'insertion par l'activité économique et dispositif des clauses sociales
- Structurer l'accompagnement des clauses environnementales, créer les outils et construire un réseau de partenaires

Le chargé de mission s'intégrera dans le pôle développement du territoire de l'équipe du Pays. Il sera accompagné par le coordinateur technique du Pôle dans la réalisation méthodologique de la déclinaison, le développement des nouvelles orientations.

Principales tâches, missions et responsabilités

Appui aux maîtres d'ouvrage publics

- Le chargé de mission négocie avec les maîtres d'ouvrage afin de créer les conditions générales de prise en compte des clauses sociales et/ou environnementales : analyse les marchés (principalement de travaux mais potentiellement également marchés de prestation de service ou de fourniture) pouvant justifier d'une démarche d'insertion, de clauses environnementales et en définit les modalités.
- Il accompagne les maîtres d'ouvrage dans la mise en œuvre
 - Identification des marchés pouvant intégrer les clauses ou pouvant faire l'objet de marchés réservés ;
 - Définition de la hauteur des engagements demandés aux entreprises ;
 - Contribution à la rédaction des appels d'offre sur le volet social et-ou environnemental ;
 - Qualification et quantification des heures d'insertion, détermination des conditions environnementales ;
 - Suivi et évaluation de l'impact de la démarche d'insertion ; rédaction de rapports de réalisation.

Accompagnement des entreprises assujetties aux obligations de la clause

Pour le compte du maître d'ouvrage, le chargé de mission informe et accompagne les entreprises dans la mise en œuvre des clauses :

- Aide au choix des modalités de mise en œuvre de l'action d'insertion ou environnementale
- Pour les clauses sociales : Repérage et mobilisation des publics bénéficiaires en lien avec les partenaires de l'emploi et Mobilisation des outils et services nécessaires facilitant la proposition et l'embauche de candidats
- Suivi de l'exécution des engagements par les entreprises assujetties

Animation du partenariat pour la réalisation de l'action d'insertion

Le facilitateur des clauses sociales contribue à la construction de l'offre d'insertion sur le territoire et à sa mise en œuvre

- Favoriser le développement des marchés réservés dans l'achat public
- Concertation avec le SPEL (service public de l'emploi local), les services insertion existant sur le territoire,
- Concertation avec les SIAE, accompagnement sur la réponse à appel d'offre
- Appui au repérage et à la mobilisation des publics bénéficiaires des dispositifs : dans ce cadre le facilitateur assurera la pérennité du Comité Technique des Clauses Sociales (COTECS) mis en place et piloté par la facilitatrice
- Développement des liens entre entreprises et acteurs locaux du secteur de l'IAE

Relations

- **Internes** : la direction et l'équipe technique du Pays, le pôle développement, le CEP
- **Externes** : partenaires de l'emploi, structures de l'IAE, entreprises, maîtres d'ouvrage, élus locaux, réseau régional des facilitateurs

Compétences, technicité et aptitudes exigées

Connaissances et compétences générales :

- Connaissance de l'insertion et des publics en difficultés
- Connaissance de l'entreprise et des problématiques environnementales
- Capacité rédactionnelle
- Maîtrise de l'outil informatique
- Familiarisation avec les textes législatifs (décrets, arrêtés, ...)
- Fonctionnement des collectivités

2

Connaissances et compétences techniques et spécifiques :

- Connaissance juridique (code des marchés publics, pièces de marché et phases principales)

Aptitudes personnelles :

- Rigueur scientifique, esprit de synthèse et d'analyse
- Organisation, hiérarchisation, anticipation, méthode, rigueur
- Travail en équipe et en réseau
- Autonomie, adaptation
- Aptitude à la négociation
- Discrétion professionnelle
- Diplomatie
- Dynamique, volontaire
- Aisance relationnelle

Contraintes du poste

- Réunions occasionnelles en soirée
- Disponibilité
- Déplacement sur le territoire du PETR du Pays de la Déodatie et occasionnellement sur le Département et la Région

Conditions

Lieu de travail : locaux du PETR du Pays de la Déodatie, Maison de la Solidarité, 26 rue d'Amérique à Saint-Dié-des-Vosges

Effectif du Pays : 18+1 mise à disposition

Permis B + véhicule personnel

Temps de travail : 17h30 (mi-temps)

Profil du candidat

Formation supérieur : BAC + 3

Expérience professionnelle : souhaitée, en rapport avec le profil du poste (formation complémentaires seront proposées)

Statut : contractuel, CDD jusqu'au 31/12/2022, possibilité d'être renouvelé

Renseignements

Auprès de Maud DABRY: 03.29.56.92.99 – mdabry@deodatie.com

CV et lettre de motivation à envoyer **avant le 13 août 2021** à l'attention de Monsieur le Président du PETR du Pays de la Déodatie, préférentiellement par email à contact@deodatie.com